

Comité Directeur – séance du 16 novembre 2022

Membres en fonction : 29

Présents :

Procurations :

Excusés :

7.2 Convention MNRAC

Le développement de nouvelles activités économiques nécessite une collaboration forte des différentes collectivités du territoire : communes, communautés de communes, PETR de Sélestat, chambres consulaires, CEA, Région, sans oublier les acteurs économiques eux-mêmes.

La Fabrique à projets Centre Alsace portée collectivement par France Active Alsace, Ecooparc et la Maison de la Nature avec le soutien de la Région Grand Est et du PETR de Sélestat, propose d'accompagner le SMICTOM dans cette démarche de mobilisation.

D'ici juin 2023, l'objectif est de mener une démarche d'émergence de projet pour en identifier quatre liés à l'économie circulaire sur le territoire. La méthodologie s'articule en trois étapes :

- L'identification des besoins du territoire en élaborant un diagnostic partagé.
- Mobiliser les acteurs pour faire émerger des projets
- Accompagner des projets

Le Comité de Pilotage de la démarche économie circulaire du 7 septembre a donné un avis favorable à la démarche. C'est pourquoi il est proposé de soutenir cette action en accordant une subvention d'un montant de 5000 euros à la MNRAC membre de la Fabrique à Projet. Le projet de convention est présenté en **annexe 10**.

Le Comité Directeur,

Après en avoir délibéré,

Approuve Le projet de convention tel que présenté

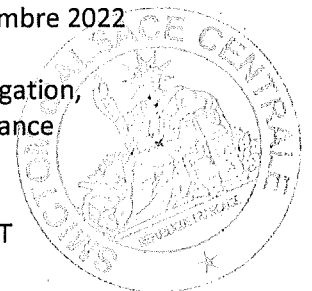
Autorise M. le Président à signer ladite convention

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme
A Scherwiller, le 17 novembre 2022

Le Président par délégation,
Le secrétaire de séance

Nicolas PIERAUT
Directeur



Date de mise en ligne : 17 novembre 2022

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - Tél. : 03.88.92.27.19 – Fax : 03.88.92.27.01

Messagerie : courrier@smictom-alsacecentrale.fr – Site Internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

N°SIRET : 256 702 960 00012 – Code APE : 3811Z